

Margie Sudre plus européenne que jamais

Pour la relance du processus politique de l'Europe des 27, la députée se dit défavorable à un deuxième référendum des Français. Elle préconise l'adoption d'un traité simplifié par voie parlementaire.

“Comme il est de tradition à mi-mandat, l'attribution des différents postes, à savoir la présidence et vice-présidence du Parlement, des groupes politiques, et des commissions parlementaires vient d'être rediscutée au Parlement européen. J'ai eu pour ma part l'honneur d'être reconduite dans mes fonctions de présidente de la délégation française du groupe PPE-DE, par mes 17 collègues députés européens UMP”, a indiqué hier, Margie Sudre, lors d'une conférence de presse visant à dresser le bilan de la première moitié de sa deuxième mandature. “Pour toute notre délégation, précise-t-elle, une phase d'engagement s'amorce avec les échéances électorales de 2007 en France. Il s'agit, comme j'ai pu le rappeler à plusieurs reprises, de porter les enjeux européens au coeur du débat national. C'est un point d'autant plus crucial que la France assurera dès juillet 2008 la présidence tournante de l'Union européenne.

Pour nos partenaires européens, comme pour nos compatriotes soucieux de l'avenir de l'Europe, des propositions concrètes et des avancées tangibles sont nécessaires.” Mesurant directement les conséquences du “non” exprimé par la majorité des Français lors du référendum sur l'adoption du traité constitutionnel, la députée européenne de La Réunion entend user de ses responsabilités de groupe pour contribuer au redémarrage du processus politique. “Le sommet qui a réuni la semaine dernière à Madrid les représentants des seuls pays ayant dit “oui” au traité a été pour nous tous un moment difficile. Les Français ne peuvent pas être absents trop longtemps des décisions visant à faire fonctionner l'Union avec 27 états membres. D'autant que la pression des ultra-libéraux est très forte. Il faut qu'un accord s'établisse sur un traité simplifié. Toutefois, je ne suis pas favorable à un deuxième référendum. Non pas que je méprise l'avis des électeurs, mais j'ai remarqué par expérience que ce type de consultation débouche davantage sur l'expression de rancœurs que sur une réponse précise à la question posée. L'adoption par voie parlementaire me paraît donc plus adaptée”, affirme Margie Sudre.

Concrètement, l'ancienne ministre entend contribuer à l'élaboration de textes législatifs et des projets européens ayant un impact spécifique pour les régions ultrapériphériques en général et l'outre-mer français en particulier. Elle va s'y employer en poursuivant son travail au sein des commissions parlementaires où elle siège, à savoir celles en charge de politique régionale et de la pêche. Après avoir participé à la reconduction jusqu'à l'an prochain des aides pour la construction de navires de pêche, elle espère en obtenir d'autres pour la modernisation de la flotte de l'océan Indien, dont les quotas de captures ont été maintenus. Margie Sudre a exprimé aussi sa volonté de poursuivre la promotion de l'idée européenne en continuant d'inviter des lycéens réunionnais au parlement de Strasbourg. Une centaine a déjà fait le voyage depuis le début de la mandature. À l'inverse, elle projette aussi de mieux faire connaître le visage de La Réunion en y recevant prochainement des représentants des 22 commissions. **R. G.**